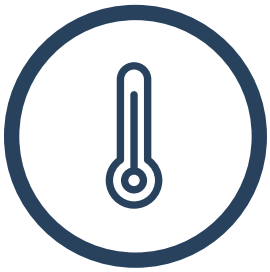
AU TRAVAIL, ON CONTINUE DE SE PROTÉGER.

Ne vous présentez pas sur les lieux de travail si vous avez des symptômes* de la COVID-19 :



Fièvre



Toux ou mal de gorge



Perte soudaine du goût ou de l'odorat



Si vous commencez à ressentir des symptômes au travail, veuillez :

- porter un masque de qualité;
- retourner à la maison et faire un test rapide.

Cette situation doit être signalée à votre gestionnaire.

*Liste complète des symptômes sur Québec.ca/coronavirus

Votre gouvernement

Québec